

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées : suite

Autor(en): **Mussard, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 27

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la Convention d'abord, et celle du Directoire ensuite, ne répondirent guère à l'idée qu'elle s'en était formée; elle ignorait qu'on ne fonde pas la liberté au sein des partis déchainés, qui tous ont besoin de recourir au despotisme pour se soutenir. La franchise avec laquelle elle exprima ses opinions dans sa brochure lui valurent, sous la Convention, un exil confirmé par le Directoire. Cet exil ne fut cependant pas de longue durée; peu de temps après, elle put retourner à Paris. C'est sous l'impression de ces circonstances qu'elle publia son beau livre de *l'Influence des passions* (1800). « Toutes les facultés de M^{me} de Staël, dit M. Sainte-Beuve, reçurent du violent orage qu'elle venait de traverser une impulsion frémissante, et prirent dans tous les sens un rapide essor. Son imagination, sa sensibilité, sa pénétration d'analyse et de jugement, se mêlèrent, s'unirent et concoururent aussitôt sous sa plume en de mémorables écrits. » Quatre ans après la publication de *l'Influence des passions*, vint celle de son ouvrage de la *Littérature*, où M^{me} de Staël fit connaître toutes les brillantes ressources de son esprit, toute la largeur de ses vues.

Sous le Directoire, M^{me} de Staël avait exercé une grande influence par ses salons, qui réunissaient les hommes les plus illustres dans les lettres, les sciences, les arts et la politique. M^{me} de Staël embrassait tous les genres de questions et les traitait avec supériorité. Sous le premier Consul, elle se lança dans l'opposition, et ce qui la compromit le plus fut un discours de Benjamin Constant au Tribunat, dans lequel il attaquait vivement Bonaparte, et où celui-ci crut reconnaître l'écho des salons de M^{me} de Staël. Celle-ci fut toujours très liée avec Benjamin Constant, qu'elle avait vu pour la première fois à Lausanne, vers 1794. — Nous ne pouvons négliger de donner quelques détails biographiques sur cet homme, à la fois grand publiciste et grand orateur.

Benjamin Constant de Rebecque naquit à Lausanne en 1767, d'une famille française réfugiée pour cause de religion. Il y resta jusqu'à l'âge de 13 ans, où il partit pour le collège d'Oxford, en Angleterre. En 1783, son père le rappela. C'était au fort de la lutte du Pays de Vaud contre les prétentions de Berne. Ce qu'il entendit dire des exigences aristocratiques de LL. EE. grava dans son cœur d'ineffaçables impressions de liberté. Il quitta Lausanne en 1797, et alla se fixer à Paris, où ses travaux le placèrent au premier rang des écrivains politiques et le mirent en relation avec les républicains les plus purs. Il fut appelé au Tribunat par le premier Consul, mais, malgré son admiration pour celui-ci, ses idées libérales le poussèrent dans les rangs de l'opposition. Il fut chassé du Tribunat avec tout ce qui avait quelque indépendance d'opinion. Peu de temps après, il recevait, ainsi que M^{me} de Staël, l'ordre de quitter la France. Rentré à Paris en 1814, Benjamin Constant se rallia à Napoléon, et fit partie du Conseil d'Etat pendant les Cent jours, ce qui lui attira les reproches des républicains. L'appréciation d'un de ses biographes semblerait cependant justifier sa conduite: « Benjamin Constant était essentiellement un homme de transaction, toujours luttant pour la liberté, jamais contre le gouvernement établi. »

Sous la Restauration, l'élection ouvrit à Benjamin Constant les portes de la Chambre des députés, dont il fut un des plus éloquents orateurs. Après la révolution de 1830, il fut nommé président du Conseil d'Etat, et mourut quelques mois après.

(La suite prochainement.)

L. M.

Fête cantonale de chant.

Demain dimanche, 3 juin, aura lieu à Aigle la fête cantonale des chanteurs vaudois. Tout fait espérer qu'elle réussira aussi bien que celle à laquelle nous avons assisté l'année dernière à Lausanne.

Quinze sections, soit près de 400 chanteurs, prendront part aux concours. En outre, une dizaine de sociétés seront représentées à la fête par des délégations; dans ce nombre se trouvent les *Sociétés cantonales* de Neuchâtel et de Genève, ainsi que l'Union chorale de Lausanne.

Une innovation a été introduite dans le programme. Jusqu'ici les chœurs d'ensemble et ceux de concours étant mêlés, il en résultait un grand désavantage pour les sections appelées à chanter les dernières leur morceau de concours. Après avoir chanté cinq ou six chœurs d'ensemble, les voix étaient nécessairement fatiguées lorsqu'il s'agissait de l'exécution du chœur particulier. Cette année, les chants d'ensemble, au nombre de six, forment la seconde partie du programme.

La fête de Lausanne avait déjà constaté un progrès marqué dans l'exécution des chœurs d'ensemble. Nous croyons qu'à Aigle ils constitueront également la plus belle partie de la fête; du moins les répétitions d'arrondissement faites à Vevey, à Lutry et à Nyon ont été fort satisfaisantes, surtout les deux premières.

Ce soir arriveront les chanteurs de Genève, Nyon, Burtigny, Yverdon, Yvonand et Neuchâtel; demain matin ceux des autres sections et délégations. Le concours et le concert commenceront à deux heures. Le banquet, auquel le public sera admis, se fera à cinq heures sur la place des Glariers, où a eu lieu le tir cantonal de 1862. Un bal terminera la soirée. Lundi, une charmante promenade à Ollon délassera les chanteurs de leur fatigue du jour précédent.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

II.

— Vous vous trompez, ma fille, ou plutôt vous interprétez mal ma pensée, dis-je en lui serrant la main. Je désire avant tout que vous vous trouviez heureuse dans une position modeste qu'a bien ses joies, et vos récriminations contre la destinée, vos aspirations vers une vie opulente qui, selon toute probabilité ne sera jamais la vôtre, vos préjugés en faveur des classes supérieures de la société, m'inquiètent beaucoup, je ne vous le cache pas.

— Est-ce donc un si grand tort d'aimer ce qui est beau?

— Non, quand on ne l'envie pas, quand on ne souffre aucunement de ne pas le posséder.

— Alors je suis bien coupable, fit Marceline tristement, car je souffre d'être condamnée à un travail manuel qui tue ma pensée, et j'envie tout ce qui séduit mes yeux.

— Pauvre enfant!

— Ne me plaignez pas, je vous en conjure ; la pitié m'est à charge, je ne veux l'inspirer à personne, pas même à vous, madame, que j'aime autant que ma mère. Comprenez-moi plutôt, et cherchons ensemble (non le pourquoi des inégalités de fortune entre les hommes, je les crois nécessaires,) mais celui du contraste choquant qui existe entre certains individus et la destinée qui leur est faite.

Pourquoi, par exemple, née au milieu d'une famille plébéienne où les opinions libérales sont seules en honneur, où le travail est vénéré comme le plus glorieux des privilèges accordés aux créatures intelligentes, où l'on ne juge de l'homme que par ses talents et son mérite, pourquoi n'ai-je hérité ni les goûts simples de ma mère, ni sa patiente résignation, ni ses modestes vertus ? Je n'ose l'avouer qu'à vous, madame, j'étouffe de la vie mesquine et positive à laquelle Dieu m'a condamnée, et sitôt qu'affranchie de tout travail ma pensée s'élance au-delà du cercle étroit qui m'opprime, je rêve grandeurs, faste, magnificence, et me crée une habitation princière où toutes les merveilles de l'art éblouissent mes yeux.

— Vous avez trop lu, ma chère Marceline, dis-je à la jeune fille en la regardant avec tristesse ; les brillants récits de nos romanciers modernes sont pour beaucoup dans votre mécontentement et vos aspirations vers les sphères que vous ne connaissez que par de beaux dehors.

— Non, madame. Enfant, je souffrais déjà d'être pauvre et j'admirais le luxe. Il ne faut pas en accuser les livres ; sans eux j'aurais également vu des dispositions supérieures à la mienne et je les aurais enviées.

— Vous ne songez pas assez, ma chère enfant, aux millions d'êtres que Dieu a placés au-dessous de vous sous le double rapport de l'aisance et des joies de la vie, à ceux qui, vous voyant heureuse aujourd'hui, jaloussent peut-être votre sort.

— Mon sort ! ah ! s'ils le connaissaient !...

— Soyez sûre que la plupart des riches pousseraient le même cri s'ils savaient que vous enviez leur destinée ; et s'il vous était donné de sonder le cœur de chacun, vous le trouveriez peut-être encore plus ulcéré que le vôtre...

Marceline soupira.

Nous venions d'atteindre la plaine des Rocailles toute parsemée de fragments d'une montagne écroulée. Voulant détourner ma jeune amie de ses pénibles pensées, j'attirai son attention sur le tableau que nous avions sous les yeux.

— Voyez, lui dis-je, tous ces blocs de pierre épars sur ce terrain inculte ; rien ne nous empêche de croire qu'ayant remonté, à notre insu, le cours des âges, nous nous trouvons tout-à-coup transporté à quelques mille ans de notre époque, dans ce monde primitif qui signala sa jeunesse par de fréquentes convulsions.

— En vérité, cette sauvage solitude a quelque chose d'imposant, de solennel, qui ne rappelle nullement notre époque, murmura la jeune fille. Si j'étais misanthrope, je viendrais oublier le monde ici.

J'allais répondre, quand Marceline s'écria :

— Oh ! madame, regardez donc ces deux grands blocs jumeaux.

— Ils ne faisaient qu'un jadis : c'est la Roche-du-Diable. La légende rapporte qu'un jour Satan, furieux, le fendit d'un coup de talon. On prétend que l'empreinte de son pied fourchu s'y voit encore.

Marceline sourit, regarda et fit un signe de tête négatif.

— Laissons l'empreinte pour ce qu'elle vaut, dit-elle ; j'aime trop les vieilles traditions pour exiger qu'aucune preuve les appuie. Maintenant que nous voilà dans le domaine du merveilleux, je vais tâcher de tout croire.

— A votre aise, mon enfant. Préparez-vous alors à écouter bientôt la légende du monument celtique que déjà vous pouvez apercevoir dans le lointain.

— Quoi ! cette espèce de table gigantesque...

— N'est autre que le dolmen appelé la Pierre-aux-Fées.

— Ah ! vite, vite, approchons-nous.

Et Marceline joyeuse m'entraîna vers l'autel druidique.

— Vous voyez, lui dis-je, que ce dolmen se compose de quatre pierres, trois à peu près égales placées de champ, de façon à laisser une large ouverture, supportent la quatrième qui forme la

dessus de la table et mesure douze pieds sur quinze. Au temps où l'on sacrifiait des victimes humaines sur cet autel, une forêt de chênes séculaires couvrait tout le val de son ombre sacrée. Les grands arbres sont peu à peu tombés sous la cognée du bûcheron, c'est un noyer qui couronne le monument celtique....

Mais pourquoi ce dolmen est-il appelé la Pierre-aux-Fées ? demanda Marceline.

— Parce que, d'après une tradition du moyen-âge, les pierres qui le composent ont été transportées là par une créature sur-humaine, et que depuis, ce lieu a, dit-on, servi de rendez-vous aux fées qui s'y rassemblent le soir.

— Ah ! madame, racontez-moi cette légende !

— Volontiers, ma fille. Monsieur Petit-Senn, notre spirituel poète genevois, l'a mise en vers, et si je ne me la rappelle pas entièrement sous cette forme, j'essaierai néanmoins d'en intercaler quelques fragments dans mon récit.

« Deux habitations féodales, dont nous pourrions visiter les ruines, s'élevaient autrefois dans cette contrée. L'une, un château vaste et bien fortifié, dominant une grande étendue de terrain qui en dépendait, appartenant au baron du Chatelet, l'autre, une tour seulement, était le très modeste héritage du beau chevalier Loys de Bellecombe. Or, comme de tout temps l'amour semble avoir eu pour mission le redressement des inégalités sociales, malgré sa pauvreté, Loys, éperduement épris de la fille du baron, osa demander sa main à son père. »

Voici comment notre poète national fait parler le courageux et loyal gentilhomme que l'héritière du Chatelet favorisait de ses plus doux regards et de ses plus gracieux sourires :

- « Baron, ta fille est la colombe
- » Dont le tendre regard me plaît ;
- » Si je ne l'obtiens, je succombe,
- » J'en jure par mon chapelet. »

Cette demande parut si audacieuse au riche seigneur, que ce fut avec un regard hautain et un sourire plein d'ironie qu'il répondit :

- « Bellecombe, sur cette plaine,
- » De mes tourelles tu peux voir
- » Les quatre pierres qu'hors d'haleine
- » Tous mes serfs ne pourraient mouvoir.
- » Eh bien ! que ton bras redoutable
- » Les soulève, en fasse une table,
- » Et Blanche est à toi demain soir. »

Si Loys avait pu craindre un refus sérieux, il n'était nullement préparé à cette amère dérision qui lui transperçait le cœur. Il s'éloigna donc la mort dans l'âme et vint s'asseoir dans la forêt à la place que lui avait désignée l'inflexible baron.

Là il rêva longtemps, bien longtemps à son malheur.

Cette fleur suave dont le parfum l'avait enivré, cet ange au bleu regard, cette belle jeune fille dont l'image le poursuivait sans cesse, Blanche était à jamais perdue pour lui !

A cette pensée il se tordait les mains, mais bientôt une appréhension plus douloureuse encore étreignait son cœur comme un lacet brûlant.

Blanche appartiendrait un jour à un autre.

Pauvre Loys !

Il aurait peut-être supporté vaillamment sa peine s'il eût été sûr que derrière les fenêtres du château un cœur aimant lui resterait fidèle.

Il aurait traîné sans murmure sa vie solitaire avec l'espoir de retrouver au ciel celle qu'il aimait au-dessus de toutes choses.

Mais vivre et la savoir mariée.....

(La suite prochainement).

Nous regrettons de devoir renvoyer au prochain numéro divers articles de nos collaborateurs, entr'autres la fin des intéressantes Etudes sur Lausanne, par M. Blavignac.

ERRATA. Numéro du 26 mai 1866, col. 1, ligne 6, en montant : Vichy ; lisez : Vidy.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN, PLACE DE LA PALUD, 21.